



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Pour diffusion immédiate**

## **CORRIDOR APPALACHIEN SALUE LA SUBVENTION PROVINCIALE DE 13 M\$ VOUÉE À LA PROTECTION DE TERRES PRIVÉES DANS LE SUD DU QUÉBEC**

**Eastman, Québec (18 septembre 2020)** – Corridor appalachien accueille favorablement [l'annonce faite aujourd'hui par le gouvernement du Québec d'accorder une subvention de 13 125 000 \\$ jusqu'en 2022](#) à Conservation de la nature Canada (CNC) pour la réalisation du **Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN)**.

Cette subvention, dont **1,8 million de dollars seront alloués à Corridor appalachien**, prévoit aussi un apport important pour la Fondation de la faune du Québec et Nature-Action Québec afin de bonifier le réseau d'aires privées protégées dans le sud du Québec où la biodiversité est plus riche et où les pressions exercées sur les écosystèmes sont plus importantes.

« Corridor appalachien remercie le gouvernement du Québec, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et CNC pour leur engagement soutenu envers la protection de terres privées et l'expansion du réseau écologique dans notre région », souligne Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien. « Corridor appalachien est emballé de poursuivre sa collaboration avec CNC, la Fondation de la faune du Québec et Nature-Action Québec – un partenariat qui a déjà engendré plusieurs bienfaits pour l'environnement et la collectivité au cours des trois dernières années. »

La subvention accordée à CNC aura un effet de levier important, puisqu'elle est assortie d'une obligation d'appariement. La contribution gouvernementale investie devra être appariée par une somme au moins équivalente de la part de CNC et ses partenaires en provenance de fonds fédéraux ou privés. Cela permettra de bonifier au moins du double le budget disponible pour la réalisation du PPMN.

« Le territoire sur lequel Corridor appalachien œuvre - les Montagnes-Vertes du Nord - comporte seulement 8% d'aires protégées », précise madame Lelièvre. « Ces fonds, en plus de ceux qui proviendront de nos généreux bailleurs de fonds et donateurs, auront un impact direct sur l'accélération de nos activités d'acquisition de terrains au cours des prochaines années ce qui sera très positif pour les écosystèmes, la faune, la flore et aussi pour la collectivité à court et à long termes ».

Depuis sa fondation en 2002, Corridor appalachien a permis la protection à perpétuité de plus de 14 400 hectares de terrain sur son territoire d'action qui s'étend de Granby jusqu'à Sherbrooke, et vers le sud jusqu'à la frontière canado-américaine.



## À PROPOS

### **Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN)**

Le Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) est une subvention de 13 millions de dollars échelonnée sur trois ans, accordée à CNC par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il prévoit, par l'établissement de partenariats financiers avec les organismes de conservation de la province, un soutien à la réalisation d'initiatives en vue d'assurer la protection de milieux naturels d'intérêt. Le PPMN vise ainsi à développer et à consolider le réseau québécois d'aires protégées situées en terres privées.

### **Corridor appalachien**

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. L'étendue des aires protégées par Corridor appalachien et ses partenaires de la région et maintenant de 14 400 hectares. [corridorappalachien.ca](http://corridorappalachien.ca)

– 30 –

### **Pour de plus amples renseignements ou des demandes d'entrevues, communiquez avec :**

Marie-Hélène Thibeault

Coordonnatrice des communications et philanthropie

Corridor appalachien

579-488-6670

[marie-helene.thibeault@corridorappalachien.ca](mailto:marie-helene.thibeault@corridorappalachien.ca)

[www.corridorappalachien.ca](http://www.corridorappalachien.ca)